ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Circonscription de DINAN

Profession de Foi de René PLEVEN

Electrices, Electeurs

Lorsqu'aux dernières élections législatives, vous m'avez réélu dès le premier tour, votre vote n'était pas seulement un témoignage de confiance personnelle. Il avait aussi une signification politique. Vous condamniez les désordres que M. Mitterrand avait voulu exploiter pour ouvrir une crise nationale. En même temps, vous approuviez le programme d'élargissement de la majorité que je vous avais soumis, en demandant une action sociale et européenne plus résolue, une politique de développement régional plus poussée.

L'élection présidentielle de juin 1969 a ratifié ces orientations. C'est ainsi que j'ai été appelé à participer au gouvernement.

Avant d'y accéder, j'avais, comme parlementaire, obtenu l'accord des pouvoirs publics sur ce plan breton de 5 années, qui s'exécute sous les yeux de beaucoup d'entre vous.

La modernisation des grands axes routiers bretons (100 milliards en cinq ans), l'automatisation et l'expansion du réseau téléphonique (70 milliards en cinq ans), la construction de nombreux logements sociaux, les équipements scolaires, sportifs, hospitaliers, l'extension des services d'eau, d'assainissement, à la campagne comme dans les villes, attestent de l'efficacité du plan dont ma présence au gouvernement m'a permis de vérifier l'exécution. Les maires, dont j'ai cherché en toutes circonstances à appuyer les efforts, peuvent en témoigner.

Comme Ministre de la Justice, j'ai mené à bien d'importantes réformes réclamées depuis des dizaines d'années.

Toutes ont été inspirées par le souci de rendre la Justice plus simple, plus accessible, surtout aux moins fortunés, d'assurer dans nos lois l'égalité de la femme et de l'homme, de supprimer les injustes discriminations qui pénalisaient des enfants innocents des conditions de leur venue au monde, de permettre aux mères délaissées de percevoir plus aisément les pensions alimentaires qui leur sont dûes, de mieux garantir les libertés individuelles des citoyens et de les protéger contre les lenteurs ou les erreurs judiciaires qui, maintenant, peuvent donner lieu à indemnisation, d'améliorer le régime des prisons.

L'inspiration libérale et humaine de ces réformes, et je pourrais en énumérer beaucoup d'autres, a été reconnue partout, à tel point que la plupart ont été votées aussi bien par l'opposition que par la majorité.

J'espère donc avoir justifié votre confiance.

BILAN DE LA LÉGISLATURE

La propagande des opposants s'efforce de faire oublier aux électeurs que le bilan de la législature a été extraordinairement positif.

L'expansion économique française, la plus forte d'Europe, l'équilibre des finances publiques, du commerce extérieur, la stabilité gouvernementale, notre politique de paix avec toutes les nations, ont fait que notre pays est partout respecté.

La France a travaillé à faire avancer l'unité économique et monétaire de l'Europe, et le Gouvernement a défendu avec une énergie sans faille la préférence communautaire de l'agriculture au sein du Marché Commun.

Sur le plan social, la mensualisation progressive des salaires, l'augmentation du minimum vieillesse des personnes âgées, l'extension à beaucoup d'entre elles des allocations logements, la réforme du régime des retraites et de l'assurance maladie-maternité des artisans et commerçants, le calcul des retraites des travailleurs sur les dix meilleures années de salaires, les allocations d'orphelins, de garde, de handicapés, la pré-retraite pour les travailleurs dont l'âge rend difficile le réemploi ou dont la santé est déficiente, l'augmentation des allocations familiales, la suppression des abattements de zone si importants pour notre région, la pension de réversion aux veuves à l'âge de 55 ans, la réduction à un an du service militaire, témoignent mieux que les discours du progrès social. L'éducation nationale a bénéficié d'un traitement particulièrement privilégié. Son budget, fait unique en Europe, est le plus important de tous les budgets de l'Etat. La loi récente sur la formation professionnelle couronne cet effort sans précédent.

Au lieu de parler de réformes, nous les avons faites.

L'AVENIR

Certes, nous sommes conscients que beaucoup reste à accomplir, mais l'importance de ce qui a été réalisé depuis quatre ans répond du sérieux de nos engagements pour l'avenir.

Pour les salariés et, en particulier, pour les jeunes, la création d'emplois nouveaux demeure notre premier objectif. Loin de nous satisfaire des résultats déjà acquis, nous nous acharnons à faciliter la croissance des entreprises existantes et à susciter des industries nouvelles. L'accroissement des crédits destinés à l'artisanat et aux petites et moyennes entreprises devra être obtenu.

Pour les agriculteurs, il faut corriger les anomalies que l'expérience a révélées dans l'attribution des indemnités viagères de départ, étendre aux départements bretons la dotation d'installation accordée aux jeunes des régions de montagne, aider davantage les productions animales, relever le revenu de nos régions d'élevage, en retard sur celui des zones céréalières.

Pour les commerçants et artisans, l'alignement de leurs régimes sociaux vieillesse et maladie sur celui des salariés devra être poursuivi, la patente remplacée par une taxe plus moderne, plus équitablement répartie. Les lois d'orientation de l'artisanat et du commerce devront être rapidement votées.

Pour les personnes âgées, le minimum vieillesse sera porté graduellement de 4.500 à 9.000 francs par an pour une personne seule, en même temps que les travailleurs pourront progressivement percevoir dès 60 ans la pension qu'ils recevaient jusqu'ici à 65 ans. Ainsi, la retraite à 60 ans deviendra, non une promesse, mais une réalité.

Pour les familles, enfin, la réforme des bourses scolaires viendra compléter la prise en charge par l'Etat des fournitures de livres. Les frais de ramassage, les dépenses de fonctionnement des C.E.G. et des C.E.S. devront être assumés par l'Etat.

A condition de ne pas casser les ressorts de l'expansion, ces engagements qui prolongent des réformes déjà engagées pourront tous être tenus pendant la législature sans fiscalité supplémentaire.

Si je redeviens votre député, je consacrerai à nouveau mon temps et mon énergie, pendant toute la durée de la législature, à la défense des intérêts de l'arrondissement de Dinan, au développement de la Bretagne et de ses « pays », à leur mise en valeur touristique. J'aiderai de mon mieux, à la mise en place des institutions régionales et à la pleine utilisation des possibilités nouvelles qu'elles offrent à notre région.

Mon programme ne s'inspire pas des vues de quelques doctrinaires. Il est celui d'un homme qui connaît personnellement vos préoccupations quotidiennes : avenir professionnel des jeunes, anxiété des commerçants et artisans, notamment dans les zones rurales où la clientèle diminue, soucis des marins devant l'évolution du tonnage des navires ou l'appauvrissement des fonds de pêche, préoccupations des agriculteurs quant au cours des produits et aux servitudes de la vie quotidienne des exploitants.

Je m'emploierai aussi à faire aboutir deux mesures particulières. Le plan routier breton devra être complété par la modernisation des liaisons transversales : Nord - Sud Bretagne et, notamment, par celle de la route Dinan - Vannes.

D'autre part, l'obligation de protéger les sites et la nature bretonne crée de grandes inégalités entre propriétaires du fait des interdictions de construire qui ne sont assorties d'aucune indemnisation.

Je m'attacherai à la création par l'Etat ou la Région d'une Agence financière qui, sur la demande des propriétaires, pourrait acquérir à un prix équitable les terrains dont le caractère naturel mérite d'être protégé et qui resteraient à la disposition des cultivateurs ou à celle du public sous une forme appropriée.

De nombreuses communes jouissant de sites touristiques seront intéressées par une telle création.

La protection de l'environnement ne peut être laissée à la charge de quelques-uns.

Avec le plein accord de mon fidèle ami, Ernest Rouxel, à qui je dois beaucoup de reconnaissance, j'ai demandé cette année à un jeune maire de 36 ans : M. Yves Sabouret, qui a déjà accumulé une grande expérience des problèmes communaux et des questions sociales, d'être mon remplaçant éventuel.

Nous affirmons ainsi l'accord des générations sur ce qui est nécessaire à notre région comme au pays, et notre foi commune dans l'avenir de la Bretagne et de la France.

Sous réserve que les élections prochaines ne précipitent pas la France dans une crise politique, économique et financière de première grandeur, toutes les conditions sont actuellement réunies pour que notre pays connaisse une nouvelle ère de progrès et de paix. Là est la garantie de l'avenir pour tous et, en particulier, pour les jeunes. Car, dans une France en expansion, les chances bretonnes grandiront d'autant plus que l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun et la création d'un Fonds de développement régional européen nous ouvrent des possibilités nouvelles.

L'immense majorité des Français est d'accord pour vouloir que les fruits de l'expansion nationale soient répartis avec équité, entre tous ceux qui y contribuent : ouvriers, cadres, chefs d'entreprises et d'exploitations, épargnants, pour que les niveaux de vie de toutes les catégories sociales se rapprochent.

Cet objectif peut être atteint, sans bouleverser l'économie, tout autrement que par l'étatisation à outrance proposée par le programme socialo-communiste et l'alourdissement de la bureaucratie. Des techniques plus modernes permettent de s'opposer aux excès de concentration industrielle ou financière et d'améliorer par la voie du budget la situation des moins favorisés. La nationalisation ne crée pas de richesses. Elle en absorbe. Appliquée à des industries qui ne peuvent prospérer que par de continuelles innovations et qui sont exposées à la concurrence internationale, elle aboutit toujours à des déficits que le secteur privé est appelé à combler.

Les pays d'économie vivante sont ceux qui laissent un champ très large à la libre initiative, à la libre invention, à la libre épargne, qui respectent la propriété.

Un succès socialo-communiste signifierait aussi la paralysie du Marché Commun, l'arrêt du mouvement vers l'Europe unie.

Rappelons-nous toujours que la liberté est indivisible, que là où l'Etat est maître de tout, les droits et l'indépendance de la personne humaine ont toujours reculé jusqu'à disparaître.

Pour le progrès social, la liberté, la paix.

Pour la Bretagne, la France et l'Europe, nous vous demandons de nous accorder votre vote, le 4 mars.

Pas d'abstentions.

René PLEVEN

Garde des Sceaux - Ministre de la Justice

Compagnon de la Libération

Commandeur du Mérite Maritime

Remplaçant éventuel :

Yves SABOURET

Maire de Saint-Cast-Le Guildo

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Croix de la Valeur Militaire

IMP. M. PEIGNÉ - DINAN